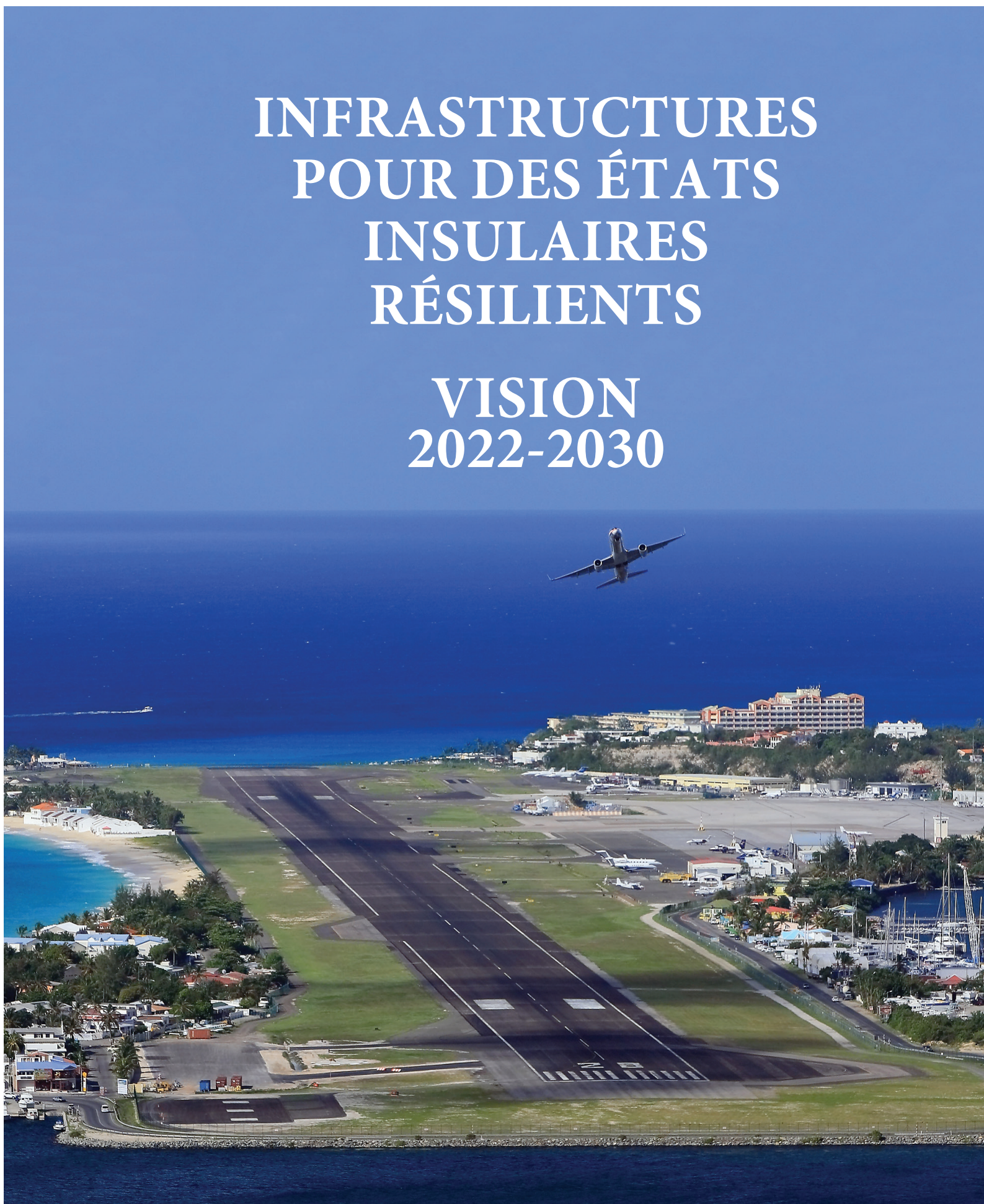


INFRASTRUCTURES POUR DES ÉTATS INSULAIRES RÉSILIENTS

VISION 2022-2030





La vision d'IRIS

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont très exposés aux catastrophes dues au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que l'élévation du niveau de la mer, les inondations, l'érosion côtière, les tsunamis et les marées de tempête. La plupart de ces États insulaires sont également confrontés à des problèmes de développement qui limitent leurs perspectives économiques, comme l'éloignement des marchés mondiaux, une connectivité médiocre, l'absence d'économies d'échelle, une mobilité insuffisante de la main-d'œuvre, de faibles niveaux de développement associés à une croissance démographique rapide et une capacité d'adaptation limitée.

Par ailleurs, en raison de leur géographie et de leurs ressources naturelles, ils offrent des opportunités uniques pour la croissance des secteurs de l'éco-tourisme, de la pêche et de la gestion forestière, entre autres. Pour tirer parti de ce potentiel, il faut investir massivement dans les infrastructures, notamment dans des secteurs tels que les transports, l'électricité, le logement, le tourisme, l'eau, l'assainissement et la protection du littoral. Compte tenu de la nécessité d'investir dans les infrastructures et de valoriser ces investissements à long terme, il est impératif que les PEID gèrent leurs risques et adoptent une voie de développement durable résiliente.

Dans ce contexte, la Coalition pour des infrastructures résilientes face aux catastrophes (CDRI) a travaillé en étroite collaboration avec ses membres, l'Australie, l'Union européenne, l'Inde, le Royaume-Uni et les représentants des PEID, pour co-crée le programme IRIS pour des infrastructures au service de la résilience des États insulaires. Lancée lors de la COP26 pendant le Sommet des leaders mondiaux, IRIS est une initiative dédiée à la réalisation du développement durable par une approche systémique visant à promouvoir des infrastructures résilientes, durables et inclusives dans les PEID.

IRIS vise à fournir un soutien technique sur les questions multiformes posées par les systèmes d'infrastructure et à promouvoir la résistance aux catastrophes et au changement climatique des infrastructures dans les PEID. L'objectif d'IRIS est de contribuer directement à la voie SAMOA (modalités d'action accélérées pour les PEID) et d'obtenir les trois résultats suivants, étroitement liés, qui peuvent contribuer à la construction d'infrastructures résilientes, durables et inclusives dans les PEID :

1

Amélioration de la résilience des infrastructures des PEID au changement climatique et aux risques de catastrophes.

2

Renforcement des connaissances et des partenariats pour intégrer la résilience dans les infrastructures des PEID

3

Promotion de l'égalité de genre et de l'intégration des personnes handicapées grâce à des infrastructures résilientes dans les PEID.

Afin de s'assurer qu'IRIS répond aux besoins urgents en infrastructures des PEID du monde entier, des consultations ont été organisées dès sa genèse et se poursuivent. Ces consultations ont permis d'identifier les défis majeurs et les possibilités importantes d'adopter des voies résilientes pour le développement des infrastructures dans les États insulaires des Caraïbes, de l'Atlantique, de l'océan Indien et du Pacifique. La vision d'IRIS a été façonnée sur la base des idées issues de ces multiples consultations avec les parties prenantes et les représentants des PEID dans les régions concernées.

ENONCE DE VISION

IRIS aspire à doter les PEID des connaissances, des outils et des partenariats nécessaires pour réaliser des infrastructures résilientes aux catastrophes et au changement climatique. Ces infrastructures favoriseront alors le développement durable et amélioreront la qualité de vie de tous dans les PEID.

CONTEXTES RÉGIONAUX

Le Bureau du Haut Représentant des Nations unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) recense 58 PEID répartis dans le monde entier. Bien que ces États insulaires partagent de nombreuses caractéristiques similaires, comme leur petite taille, leurs ressources naturelles limitées et leurs bases économiques étroites, la nature et l'intensité des défis auxquels ils sont confrontés dépendent largement de la région dans laquelle ils se trouvent. Tous les PEID sont très exposés aux impacts des risques naturels et des risques liés au climat, mais la vulnérabilité des PEID diffère dans les régions des Caraïbes, du Pacifique, de l'Atlantique et Océan Indien

en raison des défis environnementaux, sociaux et économiques spécifiques qui déterminent la capacité de ces États insulaires à faire face à ces événements extrêmes. Cette section vise à mettre en avant les priorités, les défis et les opportunités régionales pour la construction d'infrastructures résilientes, durables et inclusives.

ÎLES DU PACIFIQUE

Le Pacifique est la plus grande étendue d'océan au monde, et les pays insulaires du Pacifique (PIP) sont situés loin des pays de taille importante. Les PIP sont parmi les plus exposés et les plus vulnérables aux risques géophysiques et hydrométéorologiques. Les PIP sont exposés à une grande variété de risques naturels, notamment les cyclones, les sécheresses, les séismes, les tempêtes, les vents extrêmes, les inondations, les glissements de terrain, les marées de tempête, les tsunamis et les éruptions volcaniques. Certains de ces risques seront exacerbés par le changement climatique. Depuis la pandémie de Covid-19, les risques de catastrophes dans les pays insulaires du Pacifique sont remodelés par l'émergence du lien entre catastrophes, climat et santé. Ces risques émergents augmentent la vulnérabilité de la population des PIP face aux dangers. Le portail de la CESAP sur les risques et la résilience démontre que les scénarios les plus pessimistes en matière de changement climatique auront un impact significatif sur la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif 13 (toutes les cibles), l'objectif 14 (cible 14.2), et l'objectif 15 (cible 15.3), avec des impacts sur l'objectif 1 (cible 1.5), l'objectif 2 (cible 2.4), l'objectif 3 (cible 3.d), l'objectif 9 (cible 9.1), et l'objectif 11 (cible 11.5) dans les PIP¹.

¹ <https://www.unescap.org/kp/2022/asia-pacific-disaster-report-2022-escap-subregions-pathways-adaptation-and-resilience>



Les PIP sont également susceptibles de subir des pertes économiques relatives très élevées dues aux catastrophes. Les catastrophes fréquentes à faible impact créent des charges financières importantes pour les gouvernements du Pacifique et entravent le développement régional. Des événements moins fréquents, mais à l'impact plus important, infligent de graves dommages aux communautés, aux infrastructures et aux économies, aggravant encore les charges financières et ralentissant le processus de développement. Les pertes annuelles moyennes dues aux catastrophes dans la région vont de 1 à 10 % du PIB des nations insulaires. Dans le cas de Palau, Tonga et du Vanuatu, les pertes annuelles moyennes sont estimées à plus de 10 % de leur PIB, soit 11,98 %, 18,20 % et 20,67 % respectivement. Les infrastructures sont l'un des secteurs les plus touchés par les catastrophes.² Entre 2011 et 2020, les infrastructures ont représenté environ 1,45 milliard de dollars US, soit 37 % du total des dommages et pertes des grandes catastrophes survenues dans le Pacifique.³

Pendant la phase de conception d'IRIS, la CDRI et ses partenaires ont mené de multiples consultations avec des représentants des PIP ainsi que de nombreuses organisations régionales afin de comprendre le contexte relatif aux infrastructures résilientes dans la région. Après son lancement, pour s'assurer que les priorités stratégiques d'IRIS tiennent compte des besoins urgents de la région Pacifique, IRIS s'est associé à UNDRR et au DFAT Australie pour organiser une consultation régionale en marge de la *consultation thématique sur les infrastructures résilientes : Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre de Sendai*. Afin de recueillir des informations sur l'approche Pacifique pour IRIS, une session a été organisée lors de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique pour la réduction des risques de catastrophes (APMCDRR 2022) ainsi que des consultations avec les PIP.

Ces engagements ont permis de constater que la région manque d'une approche de "gouvernance globale" pour aborder les questions relatives à la résilience des infrastructures. La région Pacifique bénéficie de la présence de nombreuses institutions régionales telles que la Communauté du Pacifique (CPS), le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS), la Facilité d'infrastructure de la région Pacifique (PRIF) et des banques de développement multilatérales telles que la Banque Asiatique de Développement (BAD), qui apportent une contribution inestimable au renforcement des infrastructures. Il convient désormais d'établir des mécanismes additionnels pour le partage de connaissances, d'information et l'intégration de stratégies pour des infrastructures résilientes dans la région. Certains des domaines thématiques prioritaires qui ont émergé des consultations sont les solutions fondées sur la nature pour la protection du littoral, les systèmes d'aide à la décision pour la planification en fonction des risques, le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et les programmes de formation, le financement des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte précoce multi-risques et l'élaboration de normes et de codes pour les infrastructures.

ÎLES DES CARAÏBES

La région des Caraïbes est exposée à divers risques naturels, notamment les tremblements de terre, les volcans, les tempêtes, les températures extrêmes, les sécheresses, les inondations et les glissements de terrain, dont beaucoup sont régulièrement aggravés par le phénomène récurrent El Niño / ENSO. Depuis 1950, 511 catastrophes dans le monde ont frappé des économies en développement comptant moins de 1,5 million d'habitants. Sur ce total, 324 se sont produites dans les PEID des Caraïbes, tuant 250 000 personnes et affectant plus de 24 millions de personnes par des blessures et la perte de leurs maisons et de leurs moyens de subsistance.⁴ Les tempêtes et les inondations sont responsables de la plupart des catastrophes dans les Caraïbes.

² <https://www.unescap.org/sites/default/d8files/IDD-APDR-Subreport-Pacific-SIDS.pdf>

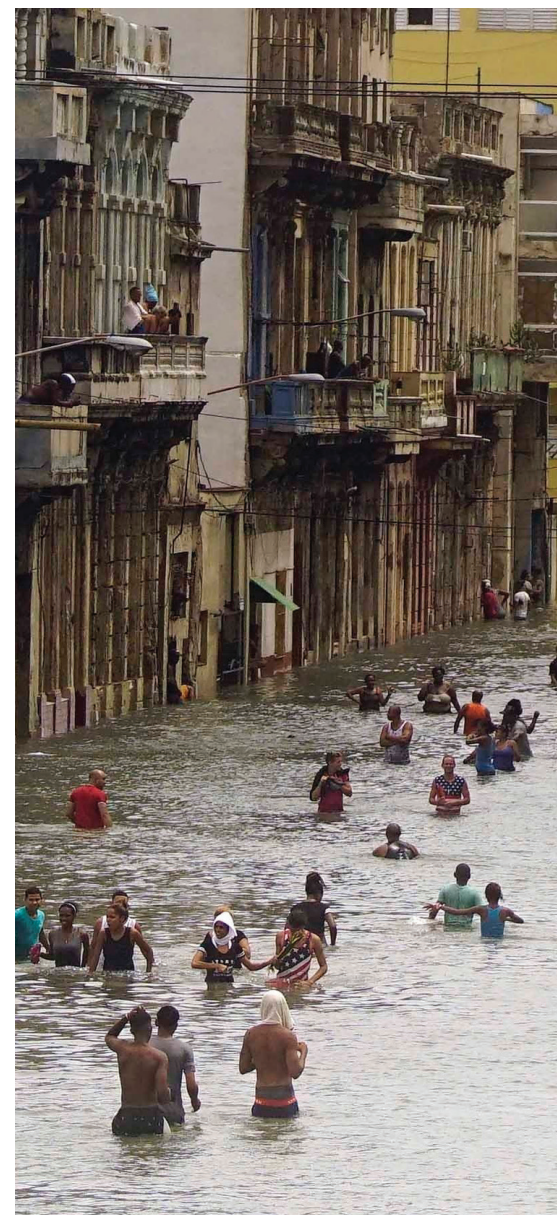
³ Analysis of the Post Disaster Needs Assessments (PDNA) available in the Pacific

⁴ <https://www.unf.org/en/News/Articles/2018/12/07/NA120718-Building-Resilience-to-Natural-Disasters-in-Caribbean-Requires-Greater-Preparedness>

Entre 2011 et 2020, les infrastructures ont représenté environ 1,45 milliard de dollars US, soit

37%

du total des dommages et des pertes liés aux catastrophes majeures survenues dans le Pacifique.



Les ouragans de catégorie 5 Irma et Maria, qui ont frappé la région en septembre 2017, ont gravement endommagé les infrastructures essentielles, notamment les logements, les réseaux routiers, les écoles, les hôpitaux et les services d'eau, d'électricité et de téléphonie dans toute la région.⁵ Les PEID des Caraïbes partagent les vulnérabilités des autres PEID, mais la géographie et les réalités socio-économiques uniques de la région ont généralement entraîné des dommages plus importants que les autres. L'estimation moyenne des dommages causés par les catastrophes dans le monde, exprimée en pourcentage du PIB, était 4,5 fois plus élevée pour les petits États que pour les grands, mais six fois plus pour les pays des Caraïbes.⁶ Les économies régionales sont donc extrêmement vulnérables à ces catastrophes. Le Fonds monétaire international note que de nombreux États des Caraïbes ont des bases économiques réduites et peu diversifiées et des niveaux d'endettement élevés (79 % du PIB régional en moyenne) qui limitent leur capacité à réaliser des investissements essentiels au lendemain d'une catastrophe. Le coût économique de ces catastrophes pour les Caraïbes est considérable. Dans certains pays, les dégâts dépassent largement la taille de l'économie : on estime que l'ouragan Maria a coûté à la Dominique 225 % de son PIB, tandis que les dégâts causés par l'ouragan à la Grenade en 2004 représentaient 200 % du PIB, ce qui laisse d'énormes besoins de reconstruction qui peuvent prendre des années.⁷ En outre, comme la plupart des pays des Caraïbes sont classés dans la catégorie des pays à revenu moyen à élevé, ils sont largement inéligibles à l'aide publique au développement. Le changement climatique aggrave déjà les risques et l'exposition des PEID des Caraïbes en augmentant la fréquence et la gravité des événements météorologiques extrêmes dans la région. Bien que la contribution de la région aux émissions mondiales de gaz à effet de serre soit négligeable, elle est disproportionnellement plus vulnérable aux risques climatiques.

Ces défis ont été évoqués lors des consultations des parties prenantes dans la région des Caraïbes. Les États insulaires de la région disposent de ressources limitées pour mettre en œuvre les stratégies de résilience envisagées. De nombreuses parties prenantes ont insisté sur la capacité et les ressources limitées pour gérer les risques climatiques posés aux infrastructures touristiques, d'autant plus que l'économie des îles dépend fortement de ce secteur. La consultation d'IRIS au cours de la Semaine du climat en Amérique Latine et dans les Caraïbes 2022 a également mis en évidence la nécessité de mécanismes d'apprentissage mutuels efficaces et d'une coopération internationale pour garantir la disponibilité des instruments financiers d'adaptation nécessaires dans la région. De nombreuses îles des Caraïbes ont également besoin de soutien pour intégrer la résilience dans leurs cadres réglementaires pour les systèmes d'infrastructures électriques, portuaires et routières, ainsi que pour les infrastructures sociales telles que les écoles et les hôpitaux.

ÎLES DE L'Océan ATLANTIQUE ET DE L'Océan INDIEN

Les États insulaires des régions de l'Atlantique et de l'océan Indien sont extrêmement vulnérables aux risques naturels et aux effets du changement climatique. Les États insulaires de ces régions sont particulièrement vulnérables aux risques de dangers induits par le climat, tels que l'élévation progressive ou abrupte du niveau de la mer, un réchauffement du climat avec des variations imprévisibles de précipitations, des changements potentiels dans la sévérité et la fréquence des cyclones tropicaux dans une zone déjà très active et leurs effets sur les ressources naturelles de l'île, telles que l'eau douce, les zones côtières, et une flore et une faune abondantes et diversifiées. En parallèle, les ressources dont disposent les îles pour lutter contre leurs vulnérabilités sont limitées en raison des limites économiques et des données disponibles, de l'éloignement des îles, de leur dispersion et de l'ampleur même de ces problèmes. Les PEID de l'océan Indien et de l'océan Atlantique oriental, sur la côte ouest de l'Afrique, appartiennent pour la plupart à la catégorie des pays les moins avancés (PMA), et sont donc confrontés à un fardeau économique plus important après une catastrophe.

⁵ <https://www.gfdrr.org/en/caribbean-rrb>

⁶ <https://www.imf.org/en/News/Articles/2018/12/07/NA120718-Building-Resilience-to-Natural-Disasters-in-Caribbean-Requires-Greater-Preparedness>



Chaque État insulaire est confronté à un défi unique dans cette région. Les Maldives, qui sont l'un des pays au monde avec la plus faible élévation, sont fortement menacées par la montée du niveau de la mer, les marées de tempête côtières et les inondations associées. D'autres PEID de la région, à savoir les Comores, les Seychelles et l'île Maurice, sont confrontés à des cyclones plus fréquents et plus intenses. L'année 2013 a été une année particulièrement grave pour les dommages causés par les cyclones dans la région. Dans la région de l'océan Atlantique, le Cap-Vert est confronté à d'énormes contraintes de développement (perte d'habitat et de moyens de subsistance) en raison de la réduction du littoral due à l'élévation du niveau de la mer. L'État insulaire a également été témoin d'une éruption volcanique en 2014 qui a causé des dommages significatifs aux biens et services d'infrastructure du pays.

Ces défis ont été évoqués lors des consultations qui ont eu lieu avec les parties prenantes de deux îles de l'océan Indien, Maurice et les Maldives. Les participants ont insisté sur les capacités et le savoir-faire technique limités pour gérer les risques de catastrophe et de changement climatique qui pèsent sur les infrastructures.

Les consultations ont mis en évidence la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces d'apprentissage mutuels et des programmes de formation pour le renforcement des capacités des décideurs et des personnels techniques du gouvernement. La nécessité de soutenir l'intégration de la résilience dans leurs cadres institutionnels et de gouvernance pour les systèmes d'infrastructures critiques est également apparue comme une exigence de ces PEID.

En tirant les leçons de ces défis régionaux auxquels sont confrontés les États insulaires et les parties prenantes des PEID, IRIS vise à compléter et à renforcer les efforts en cours pour construire des infrastructures résilientes, inclusives et durables dans les PEID des trois régions.

Sur la base des principaux enseignements et idées des parties prenantes des PEID, les interventions stratégiques ont été mises en correspondance avec la vision et les résultats d'IRIS. Ces interventions stratégiques sont destinées à guider la vision programmatique d'IRIS, lors de sa première phase : 2022 - 2030.

Résultat 1

Amélioration de la résilience des infrastructures des PEID face au changement climatique et aux risques de catastrophe



Image: © UNDP

IRIS cherchera à améliorer la résilience des infrastructures des PEID face au changement climatique et aux risques de catastrophes, et pour y parvenir, l'accent sera mis sur :

Intervention stratégique 1

Politiques publiques et planification fondées sur les risques : soutien à l'élaboration de politiques publiques et de stratégies en matière de risques et de résilience, de normes d'infrastructure, de plans de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique pour le développement des infrastructures et d'évaluations post-catastrophes des secteurs d'infrastructure essentiels pour soutenir le rétablissement et la reconstruction.

Intervention stratégique 2

Préparation à la mise en œuvre : identifier et renforcer les mécanismes, outils et approches nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de réduction des risques et de résilience pour le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 3

Accès au financement : Aide pour accéder aux mécanismes de financement innovants, aux opportunités de financement et d'investissement qui soutiennent les engagements à long terme pour la résilience des infrastructures.

Résultats attendus

- Renforcer les structures institutionnelles et réglementaires pour des infrastructures résilientes
- Améliorer la prise de décision en fonction des risques pour renforcer la résilience des infrastructures dans les PEID

Résultats attendus

- Améliorer la cohérence entre les politiques, la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructures résilientes en tenant compte des risques
- Renforcer les mécanismes de mise en œuvre des infrastructures résilientes

Résultats attendus

- Améliorer l'accès à l'expertise technique et au financement pour améliorer la résilience des infrastructures et des services
- Donner aux PEID les moyens d'accéder aux ressources nouvelles et existantes des fonds internationaux, de les mobiliser et de les utiliser
- Assurer la complémentarité et l'harmonisation avec d'autres initiatives et interventions dans les PEID

INTRODUCTION AU RESULTAT 1

L'objectif de ce résultat sera de s'attaquer aux points de blocage de la planification, de la conception, de la fourniture, de l'exploitation, de la maintenance et du déclassement des infrastructures des PEID afin d'accroître leur résilience face au changement climatique et aux risques de catastrophe. Il s'agira également d'investir dans les cadres institutionnels et politiques. L'IRIS n'investira pas directement dans la construction d'infrastructures, mais veillera à ce que celles-ci soient construites, gérées et entretenues de manière à être résilientes à un niveau qui reflète de manière appropriée les risques climatiques, la durée de vie et l'importance de la conception, et, dans la mesure du possible, à promouvoir une plus grande résilience des communautés. IRIS encouragera les bonnes pratiques visant à renforcer la résilience des infrastructures, par exemple, des évaluations complètes des risques et de la résilience qui incluent les risques pour les ouvrages, les services et les personnes qui y auront accès, la réduction des risques de catastrophe par l'établissement de stratégies de gestion des risques, etc. Ce résultat sera axé sur la fourniture d'un soutien technique, allant de l'établissement de priorités stratégiques et de l'élaboration et la conception de projets dans de multiples secteurs d'infrastructure. Il s'agira également d'aider les PEID à accéder aux possibilités de financement et d'investissement qui soutiennent les engagements à long terme en matière de résilience des infrastructures et de faciliter l'utilisation des données sur le climat et les risques de catastrophe pour une prise de décision éclairée. Étant donné que la reprise après une catastrophe offre une fenêtre d'opportunités pour reconstruire en mieux, l'idée d'infrastructures résilientes est essentielle et applicable au contexte post-catastrophe également. Dans ce contexte, IRIS peut aider les PEID en procédant à des évaluations post-catastrophe des secteurs d'infrastructures critiques afin de soutenir la reprise et la reconstruction.

1

INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**POLITIQUES
PUBLIQUES ET
PLANIFICATION
N FONDÉES SUR
LE RISQUE**

La priorité sera de renforcer les cadres institutionnels et réglementaires pour les politiques publiques, la planification, l'exécution, l'exploitation, la réglementation et la maintenance afin d'accroître la résilience des infrastructures face aux risques de catastrophes et aux risques climatiques dans les PEID. Il s'agira notamment de fournir un soutien technique pour élaborer des politiques et des stratégies en matière de risques et de résilience, des normes d'infrastructure et des codes de construction, des plans de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au climat pour le développement des infrastructures, d'entreprendre des évaluations des risques et de la résilience et des évaluations post-catastrophe des secteurs d'infrastructure essentiels pour soutenir la reprise et la reconstruction. Le soutien technique sera fourni en facilitant l'utilisation des données sur le climat et les risques de catastrophe pour une prise de décision éclairée en matière de politique, de financement, de planification et de gestion des infrastructures.

2

INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**PRÉPARATION A
LA MISE EN OEUVRE**

La priorité sera d'identifier et de renforcer les mécanismes, outils, cadres et approches nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de réduction des risques de catastrophes qui renforce la résilience des infrastructures. Il s'agira notamment de fournir un soutien à la planification de la continuité des activités (BCP) aux parties prenantes engagées dans la fourniture d'infrastructures dans les PEID. Dans le cadre de cette priorité stratégique, l'accent sera mis sur le renforcement des mécanismes de mise en œuvre pour la réalisation d'infrastructures résilientes.

3

INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**ACCÈS AU
FINANCEMENT**

La priorité sera d'aider les PEID à accéder à des mécanismes de financement innovants, à des opportunités de financement et d'investissement qui soutiennent les engagements à long terme pour la résilience des infrastructures. L'accent sera mis sur la faculté des PEID à accéder aux ressources nouvelles et existantes des fonds internationaux, à les mobiliser et à les utiliser. Cela permettra non seulement de renforcer la capacité des États insulaires à accéder à l'expertise technique et aux financements pour des infrastructures résilientes, mais aussi de garantir la complémentarité avec d'autres initiatives mondiales ou régionales.

Résultat 2

Renforcement des connaissances et des partenariats pour intégrer la résilience dans les infrastructures des PEID



IRIS cherchera à renforcer les connaissances et les partenariats pour intégrer la résilience dans les infrastructures des PEID, et pour y parvenir, l'accent sera mis sur :

Intervention stratégique 4

Apprentissage mutuel et partage des connaissances : Permettre l'engagement entre les PEID confrontés à des défis similaires et faciliter une plateforme pour l'échange de bonnes pratiques, d'outils, de technologies et de solutions pour des infrastructures résilientes

Intervention stratégique 5

Développement des capacités : Renforcer les capacités des PEID grâce à des programmes de formation technique axés sur les outils de planification d'infrastructures résilientes, les ressources d'évaluation de la vulnérabilité et des risques, le financement innovant des risques, l'élaboration de plans d'investissement stratégiques dans les infrastructures, l'organisation d'ateliers de consultation et les possibilités de mise en réseau des pairs et des partenaires.

Intervention stratégique 6

Partenariats : Établir des partenariats avec de multiples parties prenantes dans les régions des PEID pour faire avancer l'agenda des infrastructures résilientes.

Résultats attendus

- Améliorer l'accès aux solutions et technologies innovantes et efficaces qui favorisent la résilience des infrastructures
- Favoriser un esprit d'ouverture et d'inclusion parmi les PEID

Résultats attendus

- Les PEID acquièrent une solide compréhension de
- l'évaluation des risques et des défis liés au climat et aux catastrophes et sont équipés pour élaborer des plans d'action réalisables pour promouvoir des infrastructures résilientes
 - Donner aux PEID les moyens d'accéder aux ressources techniques et financières et de les utiliser pour améliorer la résilience des infrastructures et des services

Résultats attendus

- Promouvoir les connaissances et les idées permettant d'intégrer la résilience dans les systèmes et services d'infrastructure
- Améliorer l'accès aux ressources techniques et financières pour les infrastructures résilientes

INTRODUCTION AU RESULTAT 2

Ce résultat sera axé sur l'aide apportée aux PEID pour approfondir les connaissances et élargir les partenariats, deux éléments qui posent les bases de la durabilité à long terme des ouvrages et des services d'infrastructure. Ce résultat sera axé sur une meilleure compréhension de l'efficacité des institutions et des actions de financement, leur permettant de former la future génération de professionnels dans le domaine des infrastructures résilientes dans les PEID. L'accent sera mis sur la mise en œuvre d'échanges entre pairs et d'autres possibilités d'apprentissage dans les régions des PEID et avec le reste du monde en dehors de ces régions. Il s'agira de promouvoir les collaborations organisationnelles telles que les partenariats universitaires dans les régions des PEID, et d'encourager le partage et la mise en réseau des connaissances des connaissances, l'innovation dans la recherche, le développement et le renforcement des capacités, y compris des connaissances et des compétences suffisantes en ingénierie pour une conception, une préparation, une construction, une exploitation et une maintenance efficaces des infrastructures. Tous ces éléments fourniront une base conceptuelle pour le développement des capacités locales, y compris les mécanismes de transfert de connaissances, la promotion de la pensée innovante et la gestion de projets.

4

INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**APPRENTISSAGE
MUTUEL ET
ÉCHANGE DE
CONNAISSANCES**

La priorité est de permettre un engagement entre les PEID confrontés à des défis similaires et de faciliter une plateforme d'échange de bonnes pratiques, de technologies et de solutions pour des infrastructures résilientes. L'accent sera mis sur l'amélioration du partage des connaissances et des informations sur la planification, les politiques et les pratiques en matière d'infrastructures durables et résilientes et sur l'encouragement des dialogues entre les différentes parties prenantes. Cela se fera en facilitant les visites d'exposition pour l'apprentissage mutuel, en organisant des dialogues sud-sud, des événements de partage et de diffusion des connaissances, des sessions d'apprentissage et des ateliers lors de rencontres internationales telles que la Conférence internationale sur les infrastructures résilientes aux catastrophes (ICDRI)⁸, les conférences des Nations unies sur le changement climatique, la plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes (GPDRR) et d'autres initiatives similaires. L'accent sera également mis sur le développement d'un portail de connaissances interactif en ligne sur les infrastructures résilientes pour les PEID.

5

INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS**

Les actions de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au climat, telles que l'élaboration de plans stratégiques d'investissement dans les infrastructures et la réduction de la vulnérabilité des infrastructures, sont de plus en plus nécessaires, car elles constituent des mesures de préparation aux risques de catastrophes et aux risques climatiques. La priorité sera de soutenir le développement de la capacité des PEID par le biais de programmes de formation technique pour les décideurs et les praticiens se concentrant sur les outils de planification des infrastructures, les ressources d'évaluation de la vulnérabilité et des risques, le financement des risques de catastrophe, l'élaboration de plans stratégiques d'investissement dans les infrastructures, la mise en place d'un système de gestion des risques de catastrophe. L'objectif est de faire en sorte que le public cible soit formé à l'élaboration de stratégies d'adaptation au climat et de réduction des risques de catastrophe, à l'identification des vulnérabilités, à la proposition de mesures de résilience pour prévenir les risques pour les infrastructures et à l'accès aux ressources techniques et financières pour l'élaboration de plans, de programmes ou de projets pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation dans les PEID.

6

INTERVENTION
STRATEGIQUE :
PARTENARIATS

La priorité est de se concentrer sur l'établissement de partenariats dédiés avec de multiples parties prenantes telles que les agences gouvernementales, les institutions de recherche/universitaires, les institutions financières et les organisations internationales, privées et de la société civile travaillant avec les PEID, afin de mettre en avant la problématique des infrastructures résilientes par le biais de l'assistance technique, du renforcement des capacités et du partage des connaissances. Cela comprendra des partenariats universitaires avec des institutions de recherche/universitaires des PEID afin de promouvoir la recherche et l'innovation sur les infrastructures résilientes aux catastrophes (DRI) et de développer l'éducation et les programmes d'études liés aux DRI. Cela fera partie de l'initiative plus large de la CDRI visant à établir un réseau universitaire mondial pour mener des recherches concrètes et tirer parti du programme de bourses de la CDRI. La priorité sera également de forger des partenariats avec des organisations de la société civile et des parties prenantes locales pour documenter les stratégies d'adaptation locales liées aux infrastructures, en vue de préserver et de promouvoir les solutions vernaculaires, y compris les connaissances et le savoir-faire traditionnels pour un apprentissage global. La priorité sera également de forger des partenariats avec des institutions financières, des organisations internationales et le secteur privé pour faire en sorte que les PEID aient un meilleur accès aux ressources techniques et financières pour des infrastructures résilientes.

⁸ La Conférence internationale sur les infrastructures résilientes aux catastrophes (ICDRI) est la conférence annuelle de la Coalition pour les infrastructures résilientes aux catastrophes (CDRI). Elle rassemble les pays membres, les organisations et les institutions afin de renforcer le discours mondial sur les infrastructures résilientes aux catastrophes et au climat.

Résultat 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration des personnes handicapées grâce à des infrastructures résilientes dans les PEID



Image: © UN Women

IRIS cherchera à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion des personnes handicapées grâce à des infrastructures résilientes dans les PEID, et pour y parvenir, l'accent sera mis sur :

Intervention stratégique 7

Politiques publiques et plaidoyer pour des infrastructures inclusives : Promouvoir l'adoption d'approches équitables et axées sur les personnes afin de donner aux groupes vulnérables et défavorisés la possibilité de participer au processus de planification et d'élaboration des politiques en matière d'infrastructures résilientes.

Intervention stratégique 8

Solutions pratiques pour un accès équitable : Soutenir l'innovation, le pilotage, l'adoption et la documentation des bonnes pratiques évolutives en matière d'infrastructures inclusives dans le contexte des PEID.

Intervention stratégique 9

Renforcement des connaissances et des capacités pour l'intégration de l'inclusion dans les infrastructures : Faciliter l'échange de connaissances et le renforcement des capacités sur les politiques, les pratiques et l'expertise technique mondiales qui favorisent le développement d'infrastructures résilientes et inclusives dans les PEID.

Résultats attendus

- Créer un environnement propice au développement d'infrastructures où l'inclusion sociale et les actions de résilience se renforcent mutuellement

Résultats attendus

- Solutions affinées dans le contexte des PEID pour des services d'infrastructure inclusifs et résilients

Résultats attendus

- Améliorer l'accès aux produits de connaissance et à l'expertise technique
- Améliorer les capacités institutionnelles pour renforcer l'inclusion sociale et la résilience dans le développement des infrastructures

INTRODUCTION AU RESULTAT 3

L'objectif de ce résultat sera de s'assurer que les infrastructures des PEID fournissent des services accessibles, abordables et équitables en vue de promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion des personnes handicapées, tout en intégrant les aspects de résilience. Étant donné que les lacunes en matière d'accès aux infrastructures et aux services affectent différemment les différents groupes de la société, il est pertinent de se concentrer sur les besoins des couches socialement marginalisées. Il est donc essentiel, tout en établissant un programme de résilience pour le développement des infrastructures, que la conception et la planification des infrastructures tiennent compte de la dimension de genre et garantissent l'égalité d'accès aux emplois et aux services. Pour ce faire, il faudra bien comprendre les dimensions genrées de la demande d'infrastructures et avoir accès à des données ventilées par sexe. En outre, il devient tout aussi essentiel de veiller à ce que les voix des personnes handicapées soient entendues et prises en compte lors de l'intégration de mesures de résilience pour les systèmes et services d'infrastructures car elles sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique et les catastrophes qui ont des répercussions sur leur santé, leurs revenus et leur bien-être social. Cependant, leurs besoins spécifiques sont souvent négligés dans la planification, la conception et la mise en œuvre du développement des infrastructures. Par conséquent, le principal objectif de ce résultat sera de favoriser un environnement propice à l'intégration de l'inclusion sociale et des composantes axées sur l'humain dans les projets d'infrastructure, où l'inclusion sociale et l'action de résilience se renforcent mutuellement.



INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**POLITIQUES
PUBLIQUES ET
PLAIDOYER
POUR DES
INFRASTRUCTUR
ES INCLUSIVES**

La priorité sera de promouvoir l'adoption d'approches équitables et centrées sur les personnes afin de donner aux groupes vulnérables et défavorisés la possibilité de participer au processus de planification et d'élaboration des politiques en matière d'infrastructures résilientes. L'accent sera mis sur l'égalité de participation de tous les sexes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables et défavorisés. Cela impliquera l'établissement de partenariats dédiés avec des organisations de femmes, de jeunes et de personnes handicapées dans les régions des petits États insulaires en développement, afin d'encourager la mise en place de systèmes et de services d'infrastructures durables, résilients et inclusifs.



INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**SOLUTIONS
PRATIQUES POUR
UN ACCÈS
ÉQUITABLE**

IRIS investira en priorité dans des initiatives qui soutiennent l'innovation, le pilotage et la reproduction de bonnes pratiques évolutives autour des infrastructures inclusives dans le contexte des PEID. L'accent sera mis sur la promotion de l'intégration de l'égalité des sexes, du handicap et de l'inclusion sociale dans les projets d'infrastructures résilientes dans les PEID.



INTERVENTION
STRATEGIQUE :
**DÉVELOPPEMENT
DES CONNAISSANCES
ET DES CAPACITÉS
POUR
L'INTÉGRATION DE
L'INCLUSION DANS
LES
INFRASTRUCTURES
EN PEID**

La priorité est de faciliter l'échange de connaissances et le développement des capacités sur les politiques, les pratiques et l'expertise technique mondiales qui favorisent le développement d'infrastructures résilientes et inclusives dans les PEID. Il s'agira notamment de documenter les bonnes pratiques en matière d'infrastructures résilientes et inclusives à des fins d'apprentissage et de diffusion et de renforcer la capacité des décideurs, des fonctionnaires, des praticiens, des champions et des acteurs du changement, des organisations de la société civile à intégrer la GEDSI lors de la construction d'infrastructures résilientes. Cela se fera par l'organisation de programmes de formation et le développement de directives ou de manuels pour faciliter l'intégration de l'inclusion dans le développement des infrastructures. La priorité sera également de sensibiliser à l'intégration de dimensions équitables et centrées sur l'humain comme aspect intégral de la construction d'infrastructures résilientes, par le biais de dialogues multipartites et d'événements d'apprentissage mutuel.



Australian Government
Department of Foreign Affairs and Trade



सत्यमेव जयते
Gouvernement de l'Inde



Foreign, Commonwealth
& Development Office



Coalition for Disaster Resilient Infrastructure

Site Internet d'IRIS : <https://iris.cdri.world> | E-mail d'IRIS : iris@cdri.world

www.cdri.world [@cdri_world](https://twitter.com/cdri_world) [coalition-for-disaster-resilient-infrastructure](https://www.linkedin.com/company/coalition-for-disaster-resilient-infrastructure) [@cdri.world](https://www.facebook.com/cdri.world)